

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Joindre une copie des décisions d'octroi des subventions.
Les montants doivent être identiques à ceux indiqués dans la démarche en ligne

➤ Collectivité : **COMMUNE DU TREPORT**

➤ Intitulé de l'opération : **Rénovation partielle des écoles de 1^{er} degré (LDN - Breauté)**

➤ Coût prévisionnel global du projet (HT) : **72.257,46**

➤ Subvention sollicitée : ☐ DETR ☒ DSIL

Financement	Montant HT du projet	Taux sollicité	Montant HT de la subvention sollicitée	Subvention (à cocher)	
				sollicitée	acquise
DETR				☐	☐
DSIL	72.257,46	50%	36.128,73	☒	☐
Métropole ou CU Le Havre				☐	☐
Autre subvention État (à préciser)				☐	☐
Conseil départemental				☐	☐
Conseil régional				☐	☐
Autres (à préciser) Académie Normandie	Capteurs CO2		2.888,00	☐	☒
(A) Sous-total des aides publiques			39.016,73		
Autofinancement :			Financements privés :		
(B) Montant des fonds propres	33.240,73		• Organismes privés chargés d'une mission de service public (CAF, CARSAT...)		
(C) Montant des emprunts			• Autres		
TOTAL HT prévisionnel (A+B+C)		72.257,46			

Le montant des aides publiques directes ne peut dépasser 80% du coût prévisionnel HT de la dépense.

Date : **23 FEV. 2023**

Signature du maire ou du président de groupement

Cachet de la collectivité bien lisible

